

LE PETIT JOURNAL DE GERVILLE

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

MAIRIE
DE
GERVILLE



LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE GERVILLE

JUIN 2021 NUMÉRO 57



L'ACTU EN BREF

***Le conseil municipal maintient les taxes, c'était l'engagement d'Estelle Guénot sur ce mandat.**

***Les 20 et 27 juin : On vote ! Deux scrutins : régionales et départementales.**

***Travaux : On commence à voir le résultat du côté de la salle des fêtes! Le pressoir retrouve sa toiture.**

***Les bénévoles de la bibliothèque se mobilisent pour assurer les accueils. Venez découvrir les nouveautés! Une grainothèque s'installe pour échanger vos semis.**

***Gerville Insolite, notre journaliste passionné, Christophe Lepla, refait le chemin ...**

***Les associations Gervillaises reprennent du service, encore un peu empêchées mais avec des membres toujours plus motivés !**



CONTACTS

LA MAIRIE SUR FACEBOOK



<https://www.facebook.com/gerville.infos>

LE BLOG DE GERVILLE



<http://www.mairiegerville.fr/>

MAIL



mairie-gerville@laposte.net

HORAIRES MAIRIE

LUNDI

lundi de 15h à 19h,

VENDREDI

vendredi de 10h30 à 12h

TÉLÉPHONE

02 35 29 30 43





1

o EDITO DU MAIRE

1

Edito.

2

Colis de Noël

3

Taxes et subventions

4

Infos

5

Travaux

6

Associations.

7

Bibliothèque

8

Gerville Insolite.

Chers Gervillaises, chers Gervillais,

Les beaux jours reviennent et ce nouveau numéro, frais et coloré, vient vous apporter les dernières nouvelles de notre commune.

Vous y découvrirez les travaux réalisés, ou plutôt leurs finalisations.

Le vieux pressoir va retrouver sa couverture d'ardoise, après une petite cure de jouvence, La salle polyvalente va enfin pouvoir « rouvrir ses portes »... puisque nous aurons le plaisir de vous accueillir pour vous la faire découvrir :

le SAMEDI 12 JUN de 10h00 à 18h00
journée portes ouvertes.
Salle des Fêtes.

Du côté de notre bibliothèque, tous les bénévoles sont heureux de voir les lecteurs venir ou revenir s'inscrire, découvrir les nouveautés et apprécier la réouverture de ce lieu de rencontre et d'échange.

Rencontres et échanges qui ont été si rares au cours de ces 12 derniers mois.

Les beaux jours reviennent et je vous souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement des petits moments de la vie souvent très simples mais enrichissants, tout en restant prudents face à ce virus qui nous a déjà contraint à beaucoup de sacrifices.

Estelle Guénot



Colis de Noël

EN QUELQUES MOTS

LES COLIS ONT ÉTÉ OFFERTS À NOS AINÉS

En fin d'année dernière, le repas de Noël des aînés n'a pas pu avoir lieu, le contexte sanitaire nous contraignait.

Le conseil municipal ne voulait pas se résoudre à ne rien proposer.

Une distribution de colis a été effectuée avec l'équipe du CCAS.

Nous espérons que le repas des aînés puisse à nouveau être mis en place cette année.

Retrouver la convivialité de ces moments partagés nous semble essentiel.



3

Taxes et Subventions

Au conseil municipal Maintien des taxes



La loi de finances pour 2020 prévoit la suppression intégrale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023.

A partir de 2021, les communes percevront, en compensation de leur perte de recette, le produit du foncier bâti des départements. Ceci explique pourquoi la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) passe de 20,50 % à 45,86 % car le taux départemental s'élevait à 25,36 %.

Cette augmentation de taux sera cependant neutre pour le contribuable et ne génèrera pas de recettes supplémentaires pour la commune.

Pour 2021, le conseil municipal décide donc de maintenir les taux d'imposition:

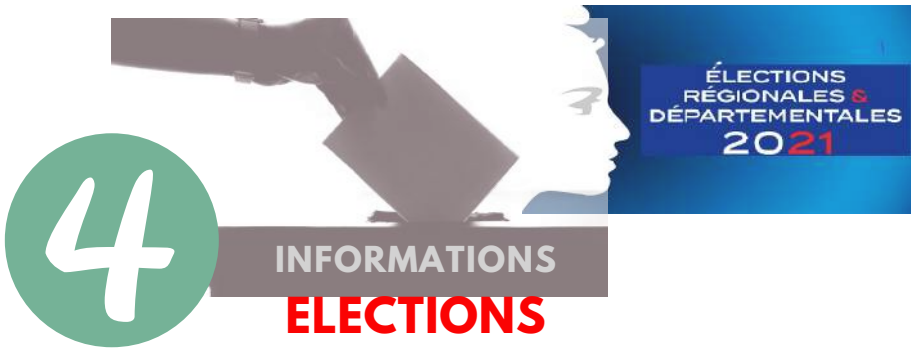
- 41 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- 45,86 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Subventions du CCAS

Le CCAS de Gerville accorde, pour l'année 2021, des subventions aux associations suivantes :

ABEPA (Association pour le bien être des personnes âgées) 200 €, APAEI (Association de parents et amis de personnes handicapées) 200 €, Banque alimentaire 200 €.

Comme chaque année, une aide de 35€ pour la pratique d'activités culturelles et sportives est attribuée aux jeunes Gervillais de moins de 18 ans qui en font la demande.



Les élections départementales et les élections régionales se dérouleront les 20 et 27 juin prochains. Initialement prévues en mars 2021, elles sont reportées et organisées en juin 2021 en raison de l'épidémie de Covid-19.

Depuis 2015, les élections départementales ont remplacé les élections cantonales et les conseillers généraux sont devenus les conseillers départementaux. A cette même date les cantons ont été redécoupés et le canton de Fécamp est passé de 13 à 35 communes en absorbant l'ancien canton de Valmont. Les conseillers départementaux sont renouvelés tous les six ans selon un mode de scrutin binominal majoritaire. Dans chaque canton, les citoyens élisent un binôme qui doit obligatoirement être composé d'une femme et d'un homme. Pour être élu au premier tour, il doit recueillir à la fois la majorité absolue et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé.

Les élections régionales, qui ont lieu aussi tous les six ans, s'organisent selon un scrutin de liste proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. La nouvelle carte régionale définie par la loi du 16 janvier 2015 découpe le pays en douze régions administratives (22 auparavant) plus la Corse, qui est une collectivité à statut particulier. La région Normandie à laquelle nous appartenons regroupe désormais les anciennes Haute et Basse Normandie. Au premier tour, il n'y a répartition des sièges que dans l'hypothèse où une liste obtiendrait la majorité absolue des suffrages exprimés. Les sièges sont alors attribués à chaque liste ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. La liste qui recueille la majorité absolue des suffrages exprimés obtient une prime majoritaire de 25% du nombre de sièges à pourvoir. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour de scrutin.

Les 20 et 27 juin, compte tenu du contexte sanitaire, deux bureaux de vote distincts sont mis en place à la salle polyvalente du Clos Normand.

Rappel sur les nuisances sonores



C'est l'heure de ressortir les tondeuses et autres machines bruyantes pour que nos jardins soient les plus beaux.

Mais il n'est pas permis d'utiliser n'importe quand, des appareils de jardinage (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, taille-haies...) et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...).

Chacun se doit de respecter la quiétude de son voisinage.

Pour le bien-être de tous, nous vous rappelons les horaires pour réaliser ces tâches :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h – 14h00 à 20h00.

Samedi : 9h à 12h – 14h30 à 19h00.

Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00.

TRAVAUX

SITE DE LA SALLE DES FÊTES



Intérieur de la Salle des Fêtes



terrasse de la Salle des Fêtes



Nouvelles huisséries de la Salle des Associations

“ *Travaux en détails* ”

Travaux de la salle polyvalente

Les travaux de la salle des fêtes sont maintenant bien avancés. Le plafond, les éclairages, l'isolation et la peinture sont terminés. Les sanitaires et la nouvelle cuisine sont installés. Les dernières finitions devraient être terminées pour la fin juin.

Travaux de la salle des associations

Les portes et les fenêtres de la salle des Associations ont été remplacées par Alubat, la même entreprise qui installe les huisseries de la Salle des Fêtes, ce qui permet à l'ensemble des bâtiments du site de présenter désormais une belle harmonie !

Restauration du bâtiment du Vieux pressoir

La charpente du Vieux pressoir a été refaite par l'entreprise David Alexandre qui a mis en œuvre tout son savoir faire pour restaurer, entre autres, la belle lucarne côté Sud, témoignage de la fonction originelle du bâtiment. Le toit a ensuite été mis hors d'eau avec l'installation d'une sous-toiture par l'entreprise Hacher.



6 Associations

Comité des Fêtes

VENEZ NOUS REJOINDRE !!!

Moi, présidente. Joëlle Gognet, présidente du comité des fêtes, veut connaître les souhaits des Gervillais

Joëlle Gognet avoue que les activités du comité des fêtes lui manquent.

Qu'espérez-vous pour 2021 ?

"Je pense que tout pourra reprendre en septembre. Néanmoins, je voudrais organiser un sondage pour connaître les souhaits des Gervillais quant aux activités à proposer. Et puis, tous les bénévoles avec des idées nouvelles seront accueillis à bras ouverts."



Extrait article Courrier Cauchois du 20/04/2021

Contact comité des fêtes : joellegognet@orange.fr

Club Fleurs d'automne



De nombreuses activités ont été mise en suspens pendant cette crise sanitaire.

Annette Gimay nous confiait son impatience quant à retrouver ses membres.

Qu'espérez-vous pour 2021 ?

"De nombreuses activités seront proposées à nouveau dès septembre. Encore un peu de patience, il y aura beaucoup à découvrir. On vous attend !"

Contact : Annette Gimay 02.35.29.79.55 ou 06.71.55.78.93

Vitagym
Club d'Anglais

Les activités du club d'anglais et de la gym devraient eux aussi retrouver leur rythme de croisière !

C'EST OUVERT

BIBLIOTHÈQUE 7

Ça y est, la bibliothèque de Gerville est ouverte !

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES EST PRÉSENTE POUR VOUS ACCUEILLIR À LA BIBLIOTHÈQUE ET ACCOMPAGNER VOS CHOIX DE LECTURE.

LA BIBLIOTHÈQUE MET À VOTRE DISPOSITION DES OUVRAGES RÉCENTS :

« TROIS » DE VALÉRIE PERRIN

« LA DATCHA » DE AGNÈS MARTIN-LUGAND

« IL ÉTAIT DEUX FOIS » DE FRANK THILLIEZ

« LA CHASSE » DE BERNARD MINIER

« RIEN NE T'EFFACE » DE MICHEL BUSSI

DES REVUES :

WAPITI POUR LES PETITS, GÉO ADOS POUR LES PLUS GRANDS, GÉO,

MODES ET TRAVAUX, AUTO-MOTO POUR LES ADULTES,

DES DOCUMENTAIRES (VOYAGES, BIEN-ÊTRE, CUISINE...)

DES BD, DES LIVRES JEUNESSE

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE À TOUS (GERVILLAIS ET NON GERVILLAIS)

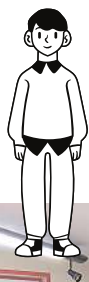
L'INSCRIPTION EST GRATUITE ET VOUS POUVEZ EMPRUNTER 3 LIVRES PAR PERSONNE POUR UNE DURÉE DE 3 SEMAINES.

N'HÉSITEZ PAS À POUSSER LA PORTE DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE !

POUR NOUS CONTACTER :

BIBLIOTHEQUEDEGERVILLE@LAPOSTE.NET
FACEBOOK : BIBLIOTHÈQUE GERVILLE





Un mois
d'ouverture et
déjà 50
adhérents



HORAIRES

MARDI 17H -19H

VENDREDI 17h-19h

SAMEDI 10h-12h

CLUB LECTURE

UN RENDEZ-VOUS

MENSUEL

VENEZ NOUS

REJOINDRE !!

infos :

bibliothèquedegerville@laposte.net

CHACUNE DE NOS
LECTURES LAISSE UNE
GRAINE QUI GERME .

JULES RENARD



Une grainothèque à la bibliothèque

Qui ne s'est pas retrouvé un jour avec un demi paquet de graines et ne pas savoir qu'en faire ? ou bien alors, après récolte, d'en avoir une quantité trop importante pour son propre jardin ? ou bien l'envie de faire découvrir de nouvelles variétés de fleurs ou de légumes à son entourage ?

Retrouvez maintenant cette grainothèque à la bibliothèque : elle vous permettra de mettre vos graines à disposition de ceux qui en voudront, ou bien de récupérer de nouvelles graines pour agrémenter votre jardin.

Le principe ? Il est TRES simple. Déposez vos graines dans un petit sachet, ou une petite enveloppe et glissez-les dans une petite case. N'oubliez pas d'identifier vos graines !

La grainothèque est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque : profitez-en, faites d'une pierre deux coups !



BIENTÔT AUSSI SUR LE PRINCIPE DES BOITES À LIVRE,
UNE BOITE À TROC POUR LES PLANTS!
UN PRÉSENTOIR EN LIBRE ACCÈS SERA INSTALLÉ
PROCHAINEMENT DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE.
À SUIVRE...

GERVILLE INSOLITE

8

Gerville et la route

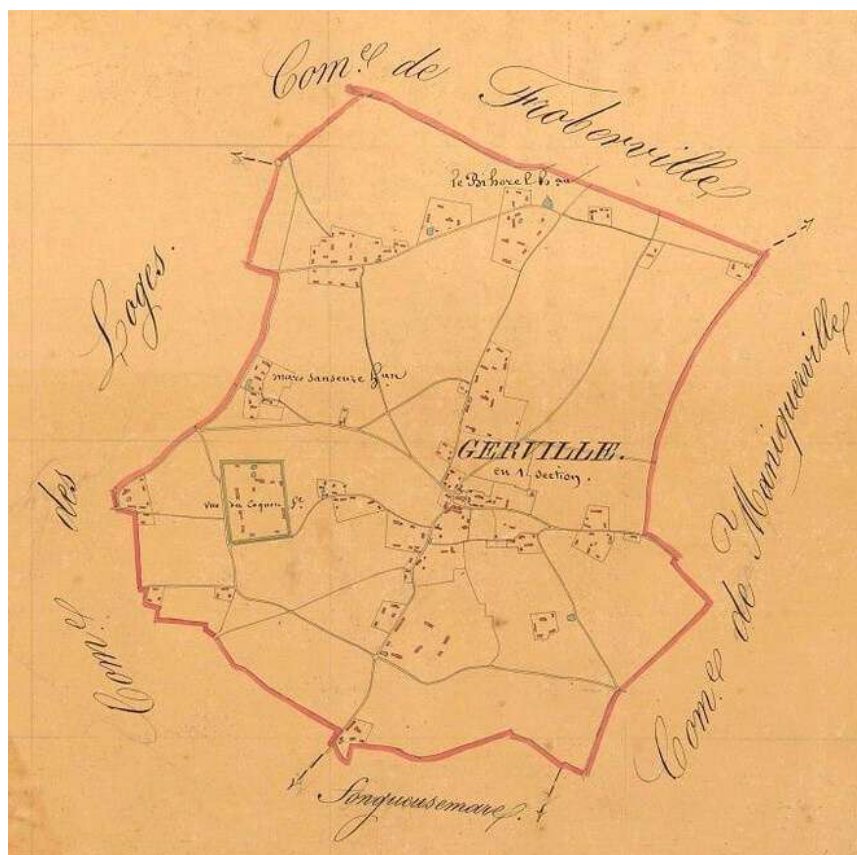
En ces temps de confinements à répétition et d'injonctions à rester à la maison, nous sommes nombreux à avoir envie de prendre la route ! Mais la route à Gerville, c'est quoi ?

Ce sont d'abord deux routes départementales qui forment deux axes qui se croisent au centre de notre village, un axe nord-sud caractérisé par la départementale 79 et un axe est-ouest qui correspond à la départementale 11. La D79 s'inscrit sur l'axe Fécamp-Le Havre et permet de relier Saint Leonard à Octeville en passant par Criquetot-l'Esneval et Notre-Dame-du-Bec. C'est une alternative plus rurale à la D925 qui relie Fécamp au Havre en passant par Goderville. Elle traverse Gerville par la rue de la liberté et la rue de Normandie. La D11 s'inscrit, quand-à elle, sur l'axe Fauville-Etretat à partir de Bénarville et en passant par Epreville et Bénouville. Dans notre village, elle parcourt la route d'Epreville et la rue des Hirondelles. C'est un raccourci entre Fauville et Etretat qui permet d'éviter de passer par Fécamp.

Entre 1856, date de création de la gare de Tourville les Ifs, et 1895, date de mise en fonctionnement de l'antenne ferroviaire qui reliait les Ifs à Etretat, les diligences qui amenaient les voyageurs à Etretat devaient emprunter l'un de ces deux axes, soit le chemin le plus court passant Les loges ou celui qui desservait aussi Criquetot. Quoiqu'il en soit, les Parisiens qui voulaient se rendre à Etretat passaient obligatoirement par notre village pour terminer leur voyage vers leur station balnéaire préférée. Imaginons un instant Guy de Maupassant passant par Gerville pour rejoindre « La Guillette », sa maison d'Etretat, afin de se reposer de la tumultueuse vie parisienne... On peut trouver une trace de ce trajet dans une délibération du conseil municipal du printemps 1882 alors qu'il doit se prononcer sur l'emplacement des stations de l'embranchement des Ifs à Etretat. « Après examen le Conseil à l'unanimité considérant que cet embranchement d'Etretat sur les Ifs loin d'être utile à notre commune sera au contraire très désavantageux car il nous privera du passage des voyageurs par les voitures publiques et notamment de la malle poste sans compensation de circulation et commodité pour nos correspondances. Le Conseil considérant que cet embranchement par Les Loges à Froberville se ralliant sur les Ifs ne pourra donner satisfaction qu'à quelques localités peu importantes ne peut donner son avis pour l'emplacement des stations et peu lui importe l'endroit où elles seront situées. » Voilà qui est envoyé !

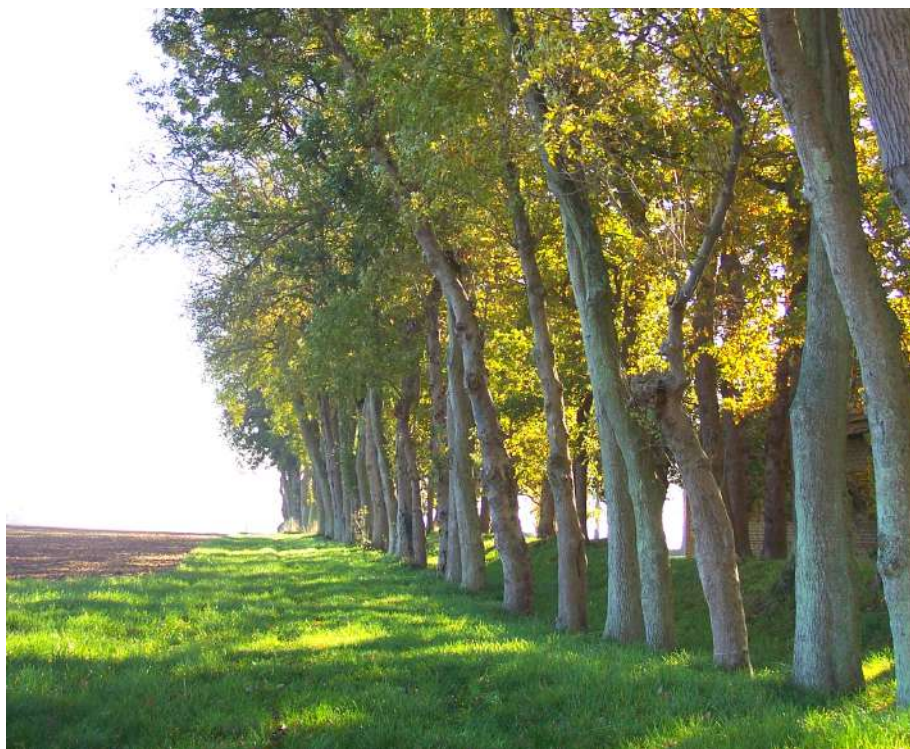
Une autre délibération au sujet du pensionnat de jeunes filles mentionne le préjudice pour cette institution d'être privée du service de diligence qui permettait la mobilité de ses pensionnaires.

La route à Gerville ce sont bien sûr aussi les voies communales, les routes et les chemins à la charge de la commune. En consultant les registres de délibérations de Conseils Municipaux du XIX^{ème} siècle et de la première partie du XX^{ème} siècle, il est impressionnant de voir à quel point le service vicinal occupe de place dans ces registres car l'entretien des chemins était une préoccupation importante de nos anciens. Autrefois, les parcelles agricoles étant beaucoup plus petites, les chemins d'accès étaient beaucoup plus nombreux comme on peut le voir sur ce plan de notre commune en 1833 ! Chaque année un budget spécifique était alloué à l'entretien, au terrassement, au cailloutage des chemins... Mais les techniques agricoles évoluant les tracés des chemins étaient obligés de suivre et, bien avant le remembrement, on peut trouver dans ces mêmes registres de nombreuses traces de créations ou de suppressions de chemins...



Aujourd'hui, les voies communales représentent une longueur de 6872 mètres carrossables. Afin de donner des adresses précises à chaque habitation, les routes ont été baptisées en 1994 pour prendre les noms que nous leur connaissons : rue des Alizés, rue du Chant des oiseaux, rue du Chêne, impasse des Iris, rue de L'Orée du bois, rue des Lilas, rue des Magnolias, rue des Mésanges, rue des Mouettes, chemin de la Ruelle, rue des Saules ... Même si suite au remembrement, qui fut mené entre 1989 et 1993, le nombre de chemins a encore diminué sur le territoire, il en reste quelques-uns qui font le bonheur des promeneurs : celui qui contourne la ferme de la Vue du Coquet, celui qui fait le tour du parc du château et connaissez-vous le modeste « chemin des écoliers » ? Le tourisme vert étant aujourd'hui d'actualité, certaines de ces voies de communication ont été inscrites dans des itinéraires répertoriés de randonnées comme le Véloroute du littoral qui passe rue des Magnolias ou le chemin de randonnée GR21B qui va du bois de Beaufort à Yport en passant par Gerville rue des Saules et rue des Mouettes. Un chemin pédestre de 11, 2 km entre les Loges et Gerville, dont on peut découvrir le trajet en consultant la borne sur la pelouse de la Salle des Fêtes, a aussi été conçu dans le cadre des chemins de randonnées de Seine maritime.

Parcourir notre village c'est emprunter des routes ou des chemins, voies de communication en continuelles évolutions...





LE PETIT JOURNAL DE GERVILLE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION: ESTELLE GUÉNOT
RÉDACTEURS : DORIANE HAGUIER, ISABELLE LOISEL,
FABIEN MALCOURANT, CHRISTOPHE LEPLA

IMPRIMERIE: MAIRIE DE GERVILLE

JUIN 2021